

RÉFLEXIONS: LE NOUVEAU MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS

Bellerive, bon pour toute la région

Le Conseil d'Etat ayant confirmé le nouveau Musée des beaux-arts en bonne place de son programme de législation, permettez que je revienne sur la chance que j'ai eue de présider le remarquable jury de son concours d'architecture. Comment conjuguer l'intérêt nécessaire à la mise en valeur des œuvres avec un paysage aussi exceptionnel? Le défi était passionnant, d'autant que nous avions reçu 249 projets, issus de 13 pays! Le jury les a méthodiquement comparés, à l'aide de maquettes. Nos débats, souvent vifs, ont progressivement enrichi notre compréhension du site et de ses enjeux.

Le jury a apprécié la grande qualité des propositions issues des diverses tendances de l'architecture contemporaine et provenant d'excellents bureaux vaudois comme de «vedettes» internationales. Au final, c'est à l'unanimité qu'il a choisi le projet Ying Yang, dont l'idée maîtresse réside dans la mise en scène simultanée de l'art et du paysage. Il joue habilement entre la découverte des expositions (des salles suffisamment renfermées sur elles-mêmes pour permettre une vision concentrée des œuvres) et les cadrages sur l'extérieur (dès l'entrée, la façade vitrée, affleurant à la surface de l'eau, semble plonger le visiteur dans le panorama lacustre, avec une vue à couper le souffle).



L'INVITÉ
PHILIPPE BIÉLER
ANCIEN
CONSEILLER
D'ÉTAT

«Objet-phare pour Lausanne et toute la région, le nouveau musée attirera et laissera couler le regard»

A Bellerive, la rive naturelle a disparu suite aux comblements successifs. Au fil de ses visites, le jury s'est rendu compte à quel point cet emplacement, certes merveilleux et prestigieux, est aussi résiduel, fragile, terrain vague aux formes aléatoires! Il s'est donc montré très attentif au rapport des projets avec le site et au dégagement de la vue sur le lac.

Ying Yang propose un élément significatif fort, mais sans fausse monumentalité, qui semble presque se dérober face au paysage. Sa forme compacte et polygonale ménage la perception du lac et minimise son impact visuel: aucune de ses façades n'obstruera la vue. Ce

projet limite l'emprise construite au sol, réduit son impact sur la rive, et met en valeur l'arborisation à l'est, à côté du parc public qu'il crée sur un large espace. De plus, il rend la rive attractive, les passants pouvant se promener en tout temps entre lac et musée ou profiter de la spectaculaire terrasse du restaurant (accès libre).

Les espaces proposés avec intelligence et sensibilité permettent une grande souplesse d'utilisation pour les expositions, tout en assurant une orientation aisée pour le visiteur. Et malgré leurs ouvertures (de grandes baies vitrées où «le paysage s'expose comme une œuvre d'art»), les salles offrent la lumière tamisée dont les œuvres ont besoin, tant pour leur rayonnement que pour leur conservation.

Le jury s'est aussi appuyé sur les expertises qui ont démontré les qualités de Ying Yang des points de vue écologique (généreux en surfaces vertes, économe en énergie de construction et de chauffage) et financier (construction et exploitation).

Ying Yang, à la fois compact et délicatement implanté entre rive et lac, se montre généreux envers les visiteurs et les œuvres d'art. Sorte d'objet-phare pour Lausanne et toute la région, il attire et laisse couler le regard.

Version détaillée:
www.24heures.ch
(L'Actu/Opinions).

Bâtir à Bellerive? Laisse béton!

Si l'ancien conseiller d'Etat Philippe Biéler sort de sa réserve pour défendre le nouveau Musée des beaux-arts, c'est que le dossier sera au menu du Conseil d'Etat aujourd'hui ou mercredi prochain, et ne se présente pas très bien.

Devant tout projet d'envergure, il est normal que les uns hurlent au bunker quand le jury crie au génie. Mais ni l'esthétique ni l'emplacement du bâtiment ne feraient tant de vagues si une réponse convaincante était donnée à une question négligée pendant quinze ans, depuis que le Palais de Rumine a été décrété définitivement inadapté à un Musée des beaux-arts: quel projet rendra vie à ce monument qui commande un lieu névralgique du centre-ville?

Névralgique dans tous les sens du terme: les ratages successifs de l'aménagement de la Riponne sont douloureux au cœur des Vaudois. En se portant responsable de Rumine, le Conseil d'Etat joue à «mission impossible» (avec la complicité de la Municipalité, propriétaire).

Car tout cela semble mal barré, par une bizarre inversion historique. Alors qu'aux XIXe et XXe siècles, Lausanne a fièrement massacré son héritage pour édifier les monuments de la modernité, au XXIe elle n'ose pas bâtir à la Riponne pour redonner au palais un environnement construit. Elle a pourtant, à chaque génération,



LA RÉDACTION
JACQUES POGET
ÉDITORIALISTE

«Il est absurde de priver le cœur de Lausanne d'un futur pôle d'attraction sans savoir par quoi le remplacer»

agrandi l'espace qui l'entoure, aujourd'hui dépourvu de sens et de repère. Et on s'apprête probablement à bricoler une utilisation semi-rationnelle des lieux existants en réponse aux circonstances, plutôt qu'à une vision du développement de cette zone-clé.

Le Conseil d'Etat a une priorité: construire à Bellerive – sous la pression notamment des mécènes, donateurs ou prêteurs, qui veulent s'assurer que leurs collections bénéficieront d'un écrin digne d'elles et ne seront pas stockées dans un coin sombre (il faut dire que le canton a sur la conscience quelques ingrats antécédents). Mais pour que le crédit d'étude passe la rampe, un beau

projet à Bellerive ne suffit pas. Il faut convaincre qu'il est nécessaire d'utiliser ce bout de rive encore disponible. L'éloquence du Vert Biéler en faveur du béton ne persuadera pas ceux qui persistent à trouver absurde de priver le cœur de la ville d'un futur pôle d'attraction – puisque l'Europe entière devrait accourir, qu'elle accoure au centre! – sans savoir par quoi le remplacer.

Si, divine surprise, le conseiller d'Etat Marthaler dévoilait vraiment les idées «décoiffantes» annoncées pour Rumine il y a des mois, le projet Ying Yang n'aurait rien à craindre, et le trio vert-rose Biéler-Marthaler-Lyon marquerait doublement Lausanne de son sceau urbanistique.

Mais si, outre le crédit d'étude pour Bellerive, le Conseil d'Etat n'annonçait, navrant aveu, qu'une commission priée de plancher sur une vision d'avenir pour le Palais de Rumine, voire une simple extension, au profit des musées de zoologie et de géologie, du malheureux bricolage architectural déjà commis naguère pour la Bibliothèque cantonale universitaire?

Alors peut-être bien que les citoyens, soupçonnant qu'on les confond avec les canards sauvages de la rive en question, seraient tentés de répondre: «Bétonner Bellerive? Laisse béton!»

J. Poget a eu connaissance du texte de Ph. Biéler, mais non l'inverse.